

Lutter contre l'homophobie et la transphobie à l'école

UNE ÉVALUATION D'IMPACT INÉDITE

Juin 2023

<http://oe.cd/lgbti-rct2023-fr>

Le harcèlement anti-LGBTI+ à l'école est un problème d'envergure mondiale (UNESCO, 2016^[1]). En 2019, 60% des personnes LGBTI+ interrogées dans l'UE déclaraient avoir caché être LGBTI+ en milieu scolaire, et 4 sur 10 affirmaient avoir été la cible de propos et comportements hostiles à l'école, en raison de cette identité (FRA, 2020^[2]). Plusieurs pays de l'OCDE soutiennent des organisations de la société civile qui interviennent directement auprès des élèves pour les sensibiliser à l'inclusion LGBTI+, dans le cadre de séances en classe de quelques heures (IGLYO, 2018^[3]). Cependant, aucune de ces interventions n'a été soumise à une évaluation d'impact rigoureuse : on ignore si elles contribuent à faire reculer le harcèlement anti-LGBTI+ – et donc s'il faudrait les intensifier, sachant qu'elles sont pour l'instant restreintes à une poignée de collèges et de lycées volontaires. Cette note de synthèse présente les résultats d'une expérimentation aléatoire inédite menée en France (région parisienne), de 2018 à 2022, auprès de plus de 10 000 élèves âgés de 13 à 18 ans pour mesurer l'impact des interventions de SOS homophobie, la principale association française luttant contre les discriminations et les violences anti-LGBTI+.

Principales conclusions

- I. En l'absence d'intervention, l'ouverture des élèves à l'inclusion LGBTI+ est limitée.
 - Cette ouverture est plus forte chez les filles, et chez les élèves issus d'établissements « favorisés », c'est-à-dire où l'origine sociale moyenne des élèves est supérieure à la moyenne nationale. En revanche, elle ne dépend pas de l'âge des élèves.
 - Les personnes transgenres sont moins bien acceptées que les personnes LGB.
 - Les personnes LGBTI+ dont le sexe à la naissance est masculin (hommes homosexuels ou bisexuels, et femmes transgenres) sont plus négativement perçues que les autres.
- II. L'intervention de SOS homophobie est un facteur de changement : son impact sur l'ouverture des élèves à l'inclusion LGBTI+ est positif, et persiste au moins trois mois après.
 - Dans les collèges, l'intervention augmente de 20% la part des élèves qui ont conscience de l'ensemble des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+.
 - Dans les lycées, l'intervention améliore toutes les cibles de l'intervention : non seulement la prise de conscience des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+, mais aussi la compréhension de ce qu'être LGBTI+ signifie et l'attitude à l'égard des personnes LGBTI+.
 - Cette amélioration est significative : la proportion d'élèves ouverts à l'inclusion LGBTI+ augmente de plus de 10% en moyenne (de 44% à 49%).
 - Elle concerne surtout les filles et les garçons issus d'établissements favorisés.
 - Au-delà de l'impact sur l'ouverture à l'inclusion LGBTI+, l'intervention lève un tabou : elle augmente de près de 60% la part des élèves qui parlent du sujet LGBTI+ avec le personnel scolaire (elle passe de 14% à 22%). Cet effet concerne tous les élèves, sans exception.
- III. Parce qu'elle permet à chacun de s'exprimer sur un sujet rarement abordé dans le cadre scolaire, l'intervention révèle aux élèves la norme qui prévaut au sein de leur classe.
 - Cette révélation renforce ou affaiblit l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie, selon que l'ouverture de la classe à l'inclusion LGBTI+ apparaît aux élèves forte ou faible.
 - Les dynamiques de groupes négatives sont moins probables dans les établissements où SOS homophobie est intervenue au moins une fois au cours des 5 dernières années, ce qui suggère l'importance d'une exposition répétée des élèves à des actions de prévention.

Une expérimentation aléatoire inédite

Depuis quasiment 20 ans, SOS homophobie intervient auprès des élèves de la classe de 5^{ème} à la classe de Terminale, dans les collèges et lycées de France métropolitaine qui sollicitent sa venue. Au cours des cinq dernières années, une moyenne annuelle de 30 000 élèves a bénéficié de ses actions de prévention, menées dans le cadre d'un agrément du ministère de l'Éducation français « au titre des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public ».

Ces interventions visent à lutter contre les agressions verbales ou physiques dont sont victimes certains élèves en raison de leur orientation sexuelle réelle ou supposée ou de leur identité de genre (voir l'Encadré 1). Elles s'appuient sur un déroulé de deux heures, animé par des bénévoles qui interviennent en binôme après avoir été formés et habilités par l'association. Le format de l'intervention vise à mettre les élèves en confiance et à libérer leur parole. Assis en cercle avec les élèves, les bénévoles définissent avec eux les termes de l'échange, un processus de co-construction dont émergent des règles simples (bienveillance, prise de parole à tour de rôle, et confidentialité des échanges) qui permettent à chacun de s'exprimer, sans crainte d'être jugé. Par ailleurs, l'intervention offre aux élèves la possibilité d'écrire leurs questions et/ou leurs réactions sur des « petits papiers » anonymes fournis par les bénévoles qui en lisent certains à la fin de l'intervention et y répondent. Les élèves saisissent souvent cette occasion pour questionner les bénévoles sur leur orientation sexuelle et/ou leur identité de genre. De nombreuses interventions s'achèvent donc par le *coming out* d'au moins l'un d'entre eux. C'est un temps fort qui permet aux élèves de se confronter à leurs préjugés, et aux bénévoles de livrer un témoignage poignant sur les difficultés rencontrées à s'accepter et se faire accepter de leur entourage.

Encadré 1. Les objectifs des interventions de SOS homophobie

Les interventions de SOS homophobie reposent sur une logique universaliste, fondée sur le respect des droits humains. Leur objectif est de mobiliser les élèves contre le harcèlement anti-LGBTI+, c'est-à-dire de renforcer leur *volonté* d'aider les victimes, mais aussi de développer leur *capacité* à fournir une aide appropriée, notamment en les sensibilisant au risque de outing¹ et donc de mise en danger accrue des victimes.

Pour déclencher cette mobilisation, les interventions utilisent deux principaux leviers :

- I. *Susciter une meilleure compréhension de ce qu'être LGBTI+ signifie*, ce qui implique de présenter les différents groupes que ce sigle désigne, de comprendre la différence entre orientation sexuelle et identité de genre, et de revenir sur un certain nombre d'idées reçues :
 - *Être LGBTI+ n'est pas un choix* : l'orientation sexuelle et l'identité de genre ne sont pas choisies par les individus, mais s'imposent au contraire à eux. Tenter de « convertir » les personnes LGBTI+ à l'hétérosexualité et/ou à la cisidentité est non seulement voué à l'échec, mais aussi une grave violation de leurs droits humains.
 - *Être LGBTI+ n'est pas une pathologie* : ce n'est ni une perversion susceptible de menacer l'intégrité morale des personnes qui fréquentent des personnes LGBTI+, ni un dérèglement psychologique.
 - *La population LGBTI+ est diverse* : à l'image des personnes non-LGBTI+, chaque personne LGBTI+ est unique. Les stéréotypes habituels, par exemple sur l'apparence des personnes LGBTI+, sont donc infondés.
- II. *Susciter une prise de conscience accrue des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+*, via l'évocation de cas réels de harcèlement auxquels les élèves peuvent facilement s'identifier et qui sont par conséquent propices à susciter leur empathie. Ce processus est renforcé par la structure de l'intervention qui s'ouvre sur une réflexion sur les discriminations durant laquelle

les élèves réalisent que les discriminations anti-LGBTI+ ne sont pas différentes des discriminations dont sont victimes d'autres groupes : elles reposent sur des préjugés et stéréotypes (en l'occurrence sexistes) qui n'ont d'autres objectifs que d'inférioriser le groupe ciblé, au même titre par exemple que les préjugés et stéréotypes reposant sur l'apparence des personnes (racistes, grossophobes, etc.). Cette étape contribue à éveiller chez les élèves un sentiment d'empathie avec les personnes LGBTI+, en tout cas chez ceux (nombreux) qui partagent avec les victimes de harcèlement anti-LGBTI+ l'expérience du rejet.

Les interventions de SOS homophobie permettent également d'informer les victimes de harcèlement anti-LGBTI+ du soutien que l'association peut leur apporter : à l'issue de l'intervention, les bénévoles distribuent le livret d'information "C'est comme ça" (<https://cestcommeca.net/>) qui contient notamment le numéro de la ligne d'écoute et l'adresse électronique du chat'écoute de l'association.

1. Le outing désigne le fait de révéler l'homosexualité, la bisexualité ou la transidentité d'une personne, sans son consentement.

À l'automne 2018, l'OCDE et SOS homophobie ont lancé, avec le soutien du ministère de l'Éducation français et de la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH), la première expérimentation aléatoire d'ampleur permettant d'évaluer l'impact d'interventions en milieu scolaire visant à lutter contre l'homophobie et la transphobie. Cette expérimentation s'est déroulée entre 2018 et 2022¹ auprès des collèges et lycées d'Ile-de-France².

Le protocole expérimental s'organise en deux temps :

- I. Les établissements qui font appel à SOS homophobie pour que l'association intervienne auprès de certaines de leurs classes sont contactés. L'objectif est de leur proposer de participer à l'expérimentation, ce qui implique pour eux de dégager un créneau de 30 minutes afin que les élèves qui seront exposés à l'intervention de SOS homophobie puissent répondre à un court questionnaire anonyme, administré en classe par l'OCDE, sur leur perception des personnes LGBTI+.
- II. Les établissements qui acceptent de participer à l'expérimentation sont répartis dans deux groupes par tirage au sort :
 - o Dans le groupe dit « de contrôle », le questionnaire OCDE est administré quelques semaines *avant* l'intervention de SOS homophobie.
 - o Dans le groupe dit « de traitement », le questionnaire OCDE est administré *après* l'intervention, sachant que deux délais sont testés : un mois ou trois mois après l'intervention³.

La proportion d'établissements faisant appel à SOS homophobie qui acceptent de participer à l'expérimentation est élevée (69%). **Au total, ce sont 10 356 élèves, répartis dans 510 classes totalisant 75 établissements⁴, qui ont répondu au questionnaire OCDE⁵ :** 5 794 avant l'intervention de SOS homophobie (groupe de contrôle) et 4 562 après cette intervention (groupe de traitement). Sur les 75 établissements, seuls 18 sont des lycées. Cette sous-représentation résulte de deux facteurs : (i) moins d'un tiers (31%) des établissements qui sollicitent SOS homophobie sont des lycées ; (ii) le taux de participation à l'expérimentation est plus faible parmi les lycées (55%) que parmi les collèges (76%)⁶. La préparation des épreuves du Baccalauréat en classe de Première et en classe de Terminale limite en effet le temps que les lycées peuvent consacrer à des activités non strictement scolaires.

La répartition des établissements entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement par tirage au sort vise à garantir que les caractéristiques des élèves dans chacun de ces groupes sont similaires avant l'intervention de SOS homophobie, et notamment leur perception des personnes LGBTI+. Si c'est le cas, toute différence dans les réponses au questionnaire OCDE entre ces deux groupes est imputable à l'impact de l'intervention de SOS homophobie⁷. Le Tableau A1 en annexe confirme que le tirage au sort a permis d'homogénéiser le profil des élèves, des classes et des établissements dans le groupe de contrôle et dans le groupe de traitement⁸.

Une ouverture à l'inclusion LGBTI+ modeste en l'absence d'intervention

Le questionnaire OCDE⁹ (Encadré 2) permet de mesurer chacune des cibles des interventions en milieu scolaire de SOS homophobie. Plus précisément, sur les 23 questions qu'il contient, 17 permettent de faire écho aux trois principaux objectifs de l'intervention (voir l'Encadré 1 pour un rappel de ces objectifs)¹⁰.

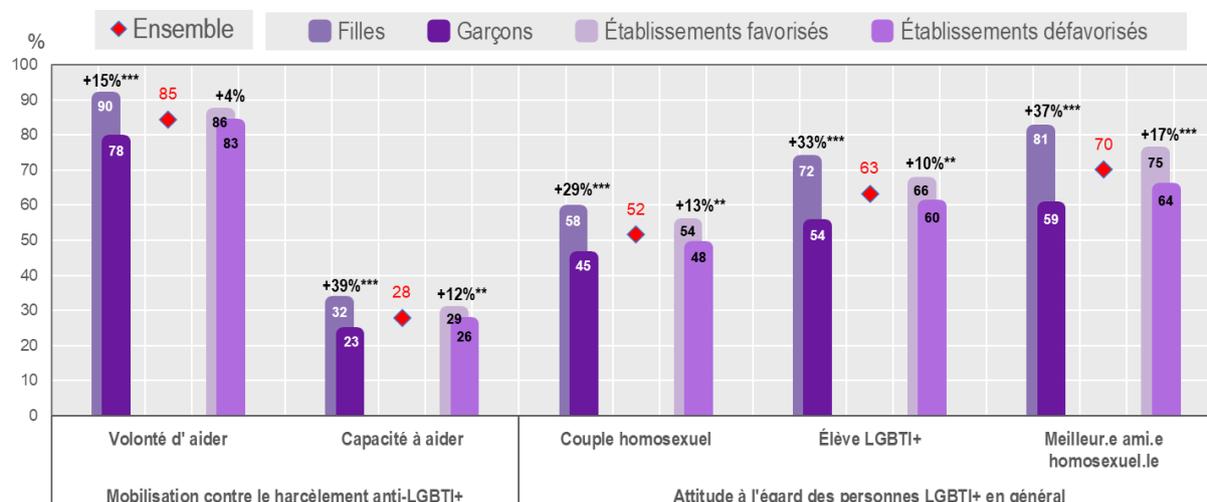
Encadré 2. Le questionnaire OCDE

Les 17 questions sur l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ se décomposent en trois catégories.

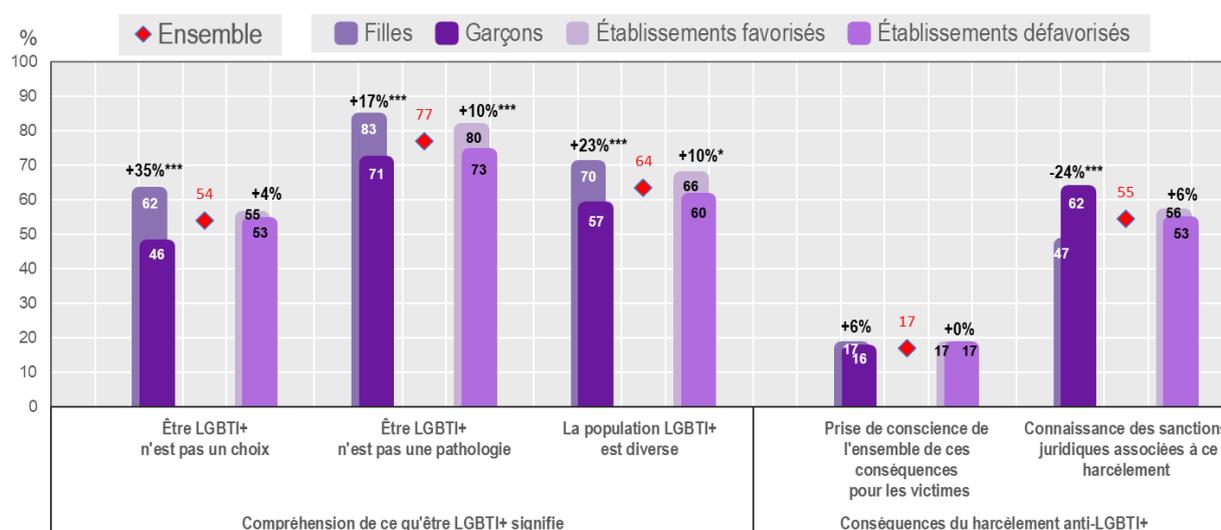
- I. L'attitude à l'égard des personnes LGBTI+, victimes de harcèlement ou non
 - La mobilisation contre le harcèlement anti-LGBTI+ englobe deux dimensions :
 - La *volonté d'aider*, mesurée à partir de Q17 par la part des élèves qui considèrent qu'il faut prendre la défense de l'élève LGBTI+ harcelé.e ;
 - La *capacité à aider*, mesurée à partir de Q18 par la part des élèves qui considèrent que la meilleure manière d'aider un.e élève victime de harcèlement anti-LGBTI+ est d'en parler avec elle/lui, d'en parler avec ses agresseurs et/ou d'en parler avec le personnel scolaire, plutôt que d'en parler avec sa famille et/ou ses amis.
 - L'attitude à l'égard des personnes LGBTI+ en général est estimée par trois questions :
 - *L'attitude à l'égard de couples anonymes LGBTI+ qui se manifestent de l'affection dans la rue*, mesurée à partir de Q13 par la part d'élèves qui sont autant à l'aise face à un couple homosexuel que face à un couple hétérosexuel qui s'embrasse ;
 - *L'attitude à l'égard d'un.e élève LGBTI+*, mesurée à partir de Q14 par la part d'élèves qui sont autant à l'aise à côté d'un.e élève LGBTI+ plutôt que non-LGBTI+ à la cantine ;
 - *L'attitude à l'égard de la/du meilleur.e ami.e qui révèle qu'elle/il est homosexuel.le*, mesurée à partir de Q15 et Q16 par la part d'élèves qui restent la/le meilleur.e ami.e.
- II. La compréhension de ce qu'être LGBTI+ signifie, mesurée via des questions de type « d'accord/pas d'accord »
 - *Être LGBTI+ n'est pas un choix*, mesuré à partir de Q3 (être hétérosexuel, homosexuel ou bisexuel n'est pas un choix) et Q9 (être transgenre n'est pas un choix).
 - *Être LGBTI+ n'est pas une pathologie* :
 - L'homosexualité et la bisexualité ne sont pas des perversions, mesuré à partir de Q4 (l'homosexualité n'est pas contagieuse), Q6 (les personnes homosexuelles ne sont pas moins fidèles que les personnes hétérosexuelles) et Q7 (les personnes bisexuelles ne sont pas moins fidèles que les personnes hétérosexuelles) ;
 - La transidentité n'est pas un dérèglement psychologique, mesuré à partir de Q10 (reconnaissance du genre des hommes trans) et Q11 (reconnaissance du genre des femmes trans).
 - *La population LGBTI+ est diverse*, mesuré à partir de Q5a (on ne reconnaît pas une femme lesbienne à son apparence), Q5b (on ne reconnaît pas un homme gay à son apparence) et Q8 (une personne bisexuelle n'est pas une personne homosexuelle qui ne s'assume pas).
- III. La prise de conscience des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+, mesurée à partir de Q19 par la part d'élèves qui sont conscients de l'ensemble des conséquences négatives de ce harcèlement. Par ailleurs, la question Q21 mesure la connaissance des sanctions juridiques associées au harcèlement anti-LGBTI+ (ces sanctions sont détaillées durant l'intervention).

Graphique 1. En l'absence d'intervention de SOS homophobie, l'ouverture des élèves à l'inclusion LGBTI+ est limitée, et plus forte chez les filles et chez les élèves issus d'établissements favorisés

Partie A : Part des élèves présentant une attitude favorable à l'égard des personnes LGBTI+



Partie B : Part des élèves comprenant ce qu'être LGBTI+ signifie et les conséquences du harcèlement anti-LGBTI+



Note : Dans la légende, « établissements favorisés » (resp. « établissements défavorisés ») désigne les établissements où l'origine sociale moyenne des élèves est supérieure (resp. inférieure) à la moyenne nationale (qui se trouve coïncider avec la moyenne de l'origine sociale dans les établissements participant à l'expérimentation). La lecture du graphique est la même pour chaque catégorie de variables (voir l'Encadré 2 pour une définition). Par exemple, concernant la catégorie « Couple homosexuel », 52% des élèves sont autant à l'aise face à un couple homosexuel qu'hétérosexuel. Cette proportion est supérieure de 29% chez les filles (58%) que chez les garçons (45%), et de 13% chez les élèves issus d'établissements favorisés (54%) plutôt que défavorisés (48%). ***, **, et * signifie que la différence est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%, 95%, et 90% respectivement. Une absence d'étoile signifie que la différence n'est pas statistiquement différente de zéro.

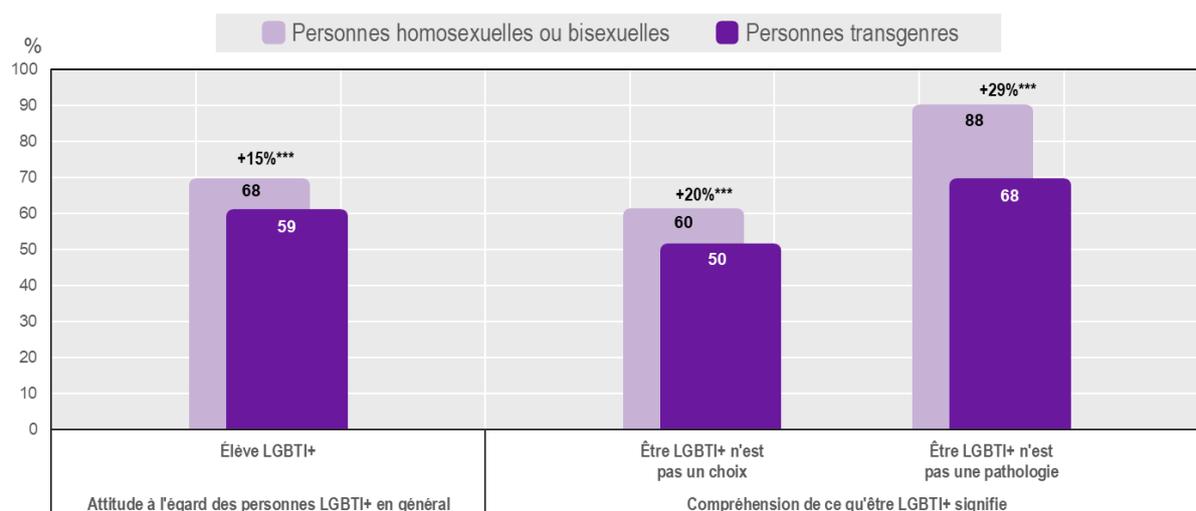
Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

L'ouverture à l'inclusion LGBTI+ est limitée en l'absence d'intervention de SOS homophobie, c'est-à-dire dans le groupe de contrôle (Graphique 1). C'est notamment ce que révèlent les questions où la réponse témoignant d'une bienveillance à l'égard des personnes LGBTI+ n'est pas facile à identifier par les élèves (par exemple parce qu'elle implique de sélectionner plusieurs options de réponse et d'en exclure

d'autres). Ainsi, seulement 28% des élèves s'avèrent capables de fournir une aide avisée à un.e élève LGBTI+ harcelé.e, tandis que seulement 17% des élèves sont conscients de l'ensemble des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+. Par ailleurs, une faible majorité (63%) se montrent autant à l'aise à côté d'un.e élève LGBTI+ plutôt que non-LGBTI+ à la cantine, sachant que cette proportion chute à 52% lorsqu'on compare le degré de confort des élèves face à un couple homosexuel plutôt qu'hétérosexuel qui s'embrasse. En comparaison, l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ est plus élevée lorsqu'elle est mesurée à partir de questions de type « oui/non » ou « d'accord/pas d'accord », plus propices à l'expression d'un « biais de désirabilité sociale », c'est-à-dire la tendance des individus à vouloir se présenter sous un jour favorable. Cela dit, même pour ces questions, l'ouverture des élèves peut s'avérer faible. Par exemple, seulement 54% d'entre eux considèrent qu'être LGBTI+ n'est pas un choix. Signe également d'une ouverture à l'inclusion LGBTI+ limitée en l'absence d'intervention, seule une minorité d'élèves (43%, au collège comme au lycée) déclarent qu'un.e élève LGBTI+ ne pourrait pas être rejeté.e au sein de leur classe (un point que nous approfondissons dans le Graphique 4).

Graphique 2. Les personnes transgenres sont moins bien acceptées que les personnes homosexuelles ou bisexuelles en l'absence d'intervention

Différence entre la part des élèves ouverts à l'inclusion des personnes homosexuelles ou bisexuelles et la part des élèves ouverts à l'inclusion des personnes transgenres



Note : La lecture du graphique est la même pour chaque catégorie de variables (voir l'Encadré 2 pour une définition). Concernant la catégorie « Élève LGBTI+ », 59% des élèves sont autant à l'aise face à un.e élève qui s'assoit à côté d'eux à la cantine lorsque cet.te élève est transgenre plutôt que cisgenre. En revanche, 68% des élèves (soit 15% de plus) sont autant à l'aise face à un.e élève qui s'assoit à côté d'eux à la cantine lorsque cet.te élève est homosexuel.le ou bisexuel.le plutôt qu'hétérosexuel.le. Concernant la catégorie « Être LGBTI+ n'est pas un choix », 50% des élèves considèrent qu'on ne choisit pas d'être transgenre, contre 60% (soit 20% de plus) qui considèrent qu'on ne choisit pas d'être homosexuel ou bisexuel. Concernant la catégorie « Être LGBTI+ n'est pas une pathologie », la part moyenne des élèves qui considèrent qu'il faut reconnaître l'identité de genre d'un homme trans et/ou qu'il faut reconnaître l'identité de genre d'une femme trans est de 68%. En revanche, une moyenne de 88% des élèves (soit 29% de plus) considèrent que l'homosexualité n'est pas contagieuse, que les personnes homosexuelles ne sont pas moins fidèles que les personnes hétérosexuelles et/ou que les personnes bisexuelles ne sont pas moins fidèles que les personnes hétérosexuelles. ***, **, et * signifie que la différence est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%, 95%, et 90% respectivement. Une absence d'étoile signifie que la différence n'est pas statistiquement différente de zéro.

Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

Conformément aux conclusions issues de travaux antérieurs (Valfort, 2017^[4]; OCDE, 2019^[5]), **l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ est plus forte chez les filles que chez les garçons, ainsi que chez les élèves issus d'établissements où l'origine sociale moyenne des élèves est supérieure plutôt qu'inférieure à la moyenne nationale**¹¹ (Graphique 1). La proportion d'élèves considérant que la loi punit sévèrement

les violences anti-LGBTI+ (qui est moins une mesure de l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ que de connaissance du cadre légal) est la seule variable dont la corrélation avec le genre est inversée : cette proportion est plus élevée chez les garçons (62%) que chez les filles (47%). Ce résultat reflète peut-être une exposition plus forte des garçons aux rappels à la loi, du fait de leur plus faible ouverture à l'inclusion LGBTI+. En revanche, l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ ne dépend pas de l'âge des élèves : on ne note pas de différences entre les collégiens et les lycéens¹².

Une exploration plus approfondie des données permet de confirmer deux autres résultats récurrents dans la littérature sur l'inclusion LGBTI+ et ses déterminants (OCDE, 2019^[5]; OCDE, 2020^[6]; OECD, 2023^[7])¹³. Premièrement, **les personnes transgenres sont moins bien acceptées que les personnes homosexuelles ou bisexuelles** (Graphique 2), une situation qu'on observe à la fois chez les filles et chez les garçons¹⁴. Deuxièmement, **les personnes LGBTI+ dont le sexe à la naissance est masculin (hommes homosexuels ou bisexuels et femmes transgenres) sont plus négativement perçues que les autres** (voir le Graphique A1 en annexe)¹⁵.

Un impact de l'intervention de SOS homophobie positif

L'intervention de SOS homophobie améliore l'ouverture à l'inclusion LGBTI+, dans les collèges comme dans les lycées. Dans les collèges, elle augmente de 20% la part des élèves qui ont conscience de l'ensemble des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+ (cette proportion passe de 15% à 18%, comme le montre le premier histogramme de la catégorie « Collège » du Graphique 3), un effet qui concerne les garçons (l'impact n'est pas statistiquement différent de zéro parmi les filles, sachant qu'il ne dépend pas non plus de l'origine sociale des élèves)¹⁶. Par ailleurs, bien qu'elle ne soit pas une mesure de l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ *stricto sensu*, la part des collégiens considérant que la loi punit sévèrement les violences anti-LGBTI+ est également positivement impactée par l'intervention (elle augmente de 13% au seuil de confiance de 99%, passant de 55% à 62%).

Dans les lycées, l'impact positif de l'intervention est plus systématique puisqu'elle permet d'atteindre chacune de ses trois cibles (Encadré 2). Plus précisément, l'intervention améliore les quatre dimensions suivantes : (i) dans la catégorie « attitude », la part d'élèves qui s'avèrent capables de fournir une aide avisée à un.e élève LGBTI+ harcelé.e, et la part d'élèves qui sont autant à l'aise à côté d'un.e élève LGBTI+ plutôt que non-LGBTI+ à la cantine ; (ii) dans la catégorie « compréhension », la part d'élèves qui comprennent qu'être LGBTI+ n'est pas un choix ; (iii) dans la catégorie « prise de conscience », la part d'élèves qui sont conscients de l'ensemble des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+ (voir le Graphique A2 en annexe). Lorsqu'on calcule la moyenne de l'ensemble de ces effets, il apparaît que l'intervention permet d'accroître la proportion d'élèves ouverts à l'inclusion LGBTI+ de plus de 10% (elle passe de 44% à 49%, comme le montre le premier histogramme de la catégorie « Lycée » du Graphique 3). **Cet impact positif est aussi fort chez les garçons que chez les filles. Il en est revanche plus intense chez les élèves issus d'établissements où l'origine sociale moyenne des élèves est supérieure à la moyenne nationale, ainsi que chez les élèves inscrits en filière générale plutôt qu'en filière professionnelle ou technologique**¹⁷.

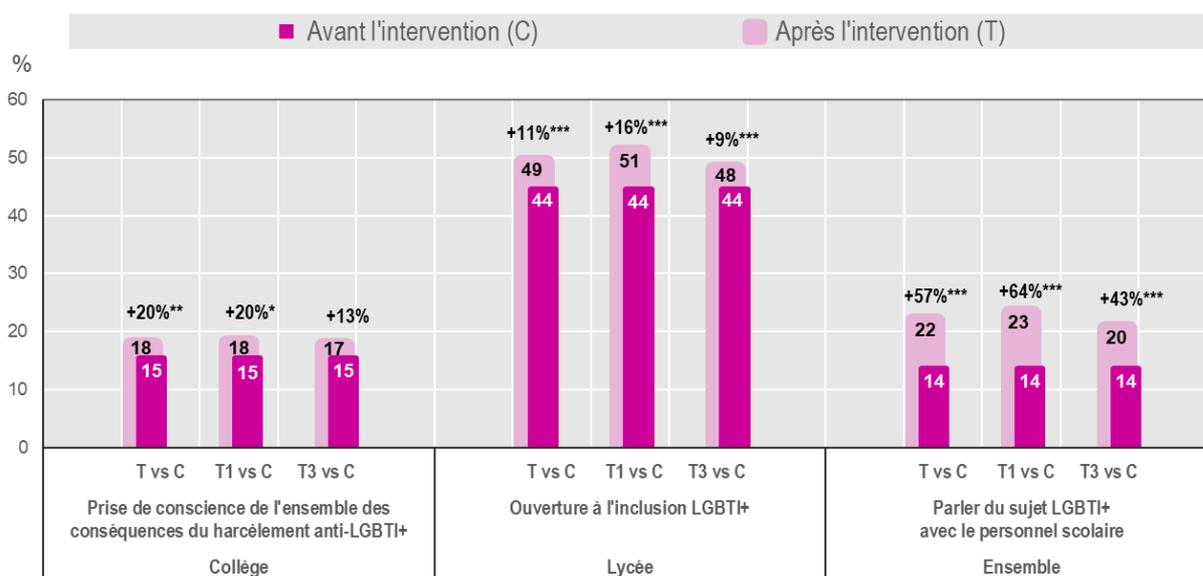
Au-delà de l'impact sur l'ouverture à l'inclusion LGBTI+, l'intervention permet de lever un tabou : elle augmente de près de 60% la part des élèves qui parlent du sujet LGBTI+ avec le personnel scolaire, la faisant passer à 22%, sachant que cette proportion est faible en l'absence d'intervention (14%) (voir le premier histogramme de la catégorie « Ensemble » du Graphique 3). En d'autres termes, elle facilite la poursuite de la réflexion autour de l'inclusion LGBTI+ dans le cadre scolaire. Cet effet prévaut, indépendamment du genre et de l'origine sociale des élèves¹⁸.

Enfin, l'impact de l'intervention de SOS homophobie persiste dans le temps. Plus précisément, l'augmentation de la part d'élèves bienveillants à l'égard des personnes LGBTI+ à la suite de l'intervention de SOS homophobie est statistiquement différente de zéro non seulement un mois après l'intervention

(voir les histogrammes « T1 vs C » du Graphique 3), mais aussi trois mois après l'intervention (voir les histogrammes « T3 vs C ») – à l'exception de la catégorie « Prise de conscience de l'ensemble des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+ » où la différence n'est statistiquement différente de zéro qu'au seuil de confiance de 85%. L'intensité de cet effet diminue en revanche avec le nombre de mois écoulés depuis l'intervention¹⁹.

Graphique 3. L'impact positif de l'intervention de SOS homophobie prévaut dans les collèges comme dans les lycées, et persiste trois mois après l'intervention

Différence dans la part des élèves bienveillants à l'égard des personnes LGBTI+, selon qu'ils ont été exposés (groupe de traitement) ou non (groupe de contrôle) à l'intervention de SOS homophobie



Note : « Prise de conscience de l'ensemble des conséquences du harcèlement anti-LGBTI+ » au collège représente la part de collégiens qui sont conscients de ces conséquences pour les victimes. « Ouverture à l'inclusion LGBTI+ » au lycée représente la moyenne des quatre dimensions de cette ouverture qui sont positivement impactées par l'intervention de SOS homophobie au lycée : (i) la part d'élèves qui s'avèrent capables de fournir une aide avisée à un.e élève LGBTI+ harcelé.e; (ii) la part d'élèves qui sont autant à l'aise à côté d'un.e élève LGBTI+ plutôt que non-LGBTI+ à la cantine; (iii) la part d'élèves qui comprennent qu'être LGBTI+ n'est pas un choix; (iv) la part d'élèves qui sont conscients de l'ensemble des conséquences négatives du harcèlement anti-LGBTI+ (voir le Graphique A2 en annexe pour une analyse de chacune de ces quatre dimensions). Enfin, « Parler du sujet LGBTI+ avec le personnel scolaire » pour l'ensemble des établissements représente la part de collégiens et de lycéens qui ont déjà parlé du sujet de de l'homosexualité, de la bisexualité, ou du fait d'être transgenre avec un.e membre du personnel de leur établissement. La lecture du graphique est la même pour chaque catégorie de variables. Par exemple, concernant la dernière catégorie, la part des élèves qui ont déjà parlé du sujet LGBTI+ avec le personnel scolaire est de 14% avant l'intervention de SOS homophobie, mais de 22% après l'intervention (23% dans les classes où le questionnaire OCDE est administré un mois après l'intervention, et 20% dans les classes où ce questionnaire est administré trois mois après l'intervention). ***, **, et * signifie que la différence entre la proportion dans le groupe de traitement et la proportion dans le groupe de contrôle est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%, 95%, et 90% respectivement. Une absence d'étoile signifie que la différence n'est pas statistiquement différente de zéro.

Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

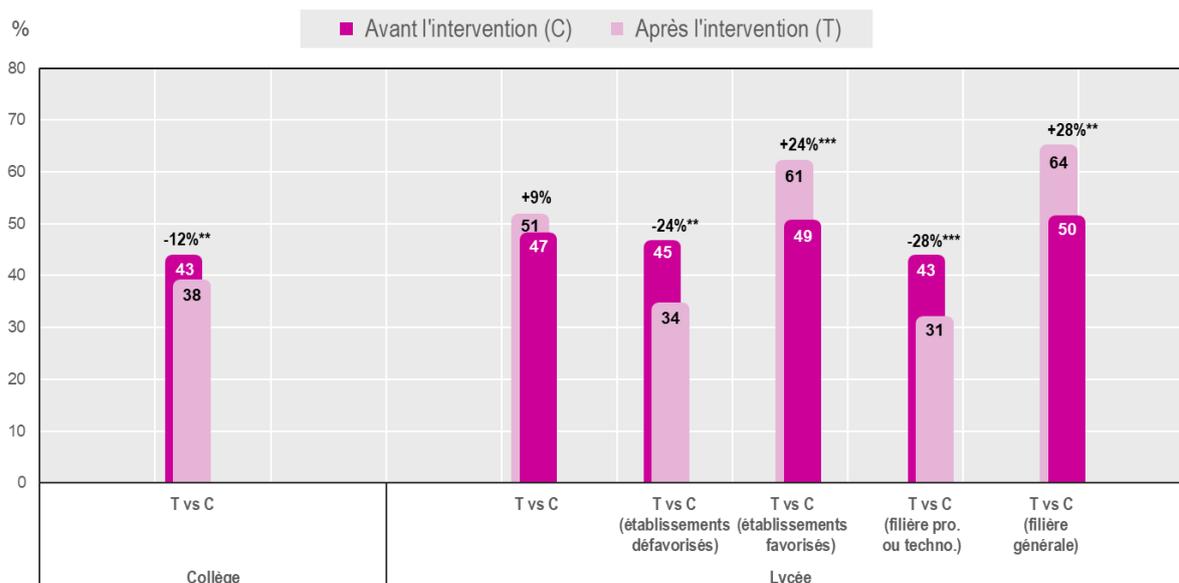
L'importance des dynamiques de groupe

Parce qu'elle permet à chacun de s'exprimer sur un sujet rarement abordé dans le cadre scolaire (au-delà de la banalisation des insultes homophobes et transphobes), l'intervention de SOS homophobie est susceptible de révéler aux élèves la norme qui prévaut au sein de leur classe, en tout cas sur la base de ce que disent leurs camarades durant l'intervention. Cette information peut fortement influencer leur ouverture à l'inclusion LGBTI+, dans un contexte où les individus, et notamment les jeunes, sont sujets au

biais de conformité. En d'autres termes, la découverte de la norme de classe est susceptible de renforcer ou au contraire d'affaiblir l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie, selon que l'ouverture de la classe à l'inclusion LGBTI+ apparaît aux élèves forte ou faible.

Graphique 4. L'intervention de SOS homophobie révèle aux collégiens ainsi qu'aux lycéens à l'origine sociale modeste une norme de classe plus négative que ce qu'ils anticipaient

Différence dans la part des élèves qui considèrent leur classe comme bienveillante à l'égard des personnes LGBTI+ selon qu'ils ont été exposés (groupe de traitement) ou non (groupe de contrôle) à l'intervention de SOS homophobie



Note : Dans les libellés associés à l'axe horizontale, « établissements défavorisés » (resp. « établissements favorisés ») désigne les établissements où l'origine sociale moyenne des élèves est inférieure (resp. supérieure) à la moyenne nationale (qui se trouve coïncider avec la moyenne de l'origine sociale dans les établissements participant à l'expérimentation). La lecture du graphique est la même pour chaque histogramme. Par exemple, dans la filière professionnelle ou technologique, la part des lycéens qui considèrent leur classe comme bienveillante à l'égard des personnes LGBTI+ est de 43% avant l'intervention de SOS homophobie, mais de 31% après l'intervention. À contrario, cette part dans la filière générale est de 50% avant l'intervention, mais de 64% après l'intervention. ***, **, et * signifie que la différence entre la proportion dans le groupe de traitement et la proportion dans le groupe de contrôle est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%, 95%, et 90% respectivement. Une absence d'étoile signifie que la différence n'est pas statistiquement différente de zéro.

Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

Les résultats sont cohérents avec ces hypothèses. **Là où l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie est élevé (lycées favorisés et la filière générale du lycée), l'intervention de SOS homophobie a révélé aux élèves une norme de classe plus positive que ce qu'ils anticipaient, alors que c'est l'inverse là où l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie est plus limité – les collèges, indépendamment de l'origine sociale de leurs élèves, et, au sein des lycées, les lycées défavorisés et la filière professionnelle et technologique.** Au collège, la part des élèves qui considèrent leur classe comme bienveillante à l'égard des personnes LGBTI+, c'est-à-dire qui ne pensent pas qu'une personne homosexuelle, bisexuelle ou transgenre « pourrait être victime de rejet au sein de [leur] classe » passe de 43% avant l'intervention, à 38% après l'intervention, soit une chute de 12% (Graphique 4). Cette réduction est encore plus forte au sein des lycées défavorisés (-24%), sachant qu'on obtient des résultats similaires si on se concentre sur les lycéens inscrits en filière professionnelle ou technologique, caractérisés par une origine sociale plus faible que les élèves inscrits en filière générale²⁰: au sein de cette population, la perception de la norme de classe se dégrade de 28% à l'issue de l'intervention. Cette réduction ne dépend ni du genre de l'élève, ni de la composition filles/garçons de sa classe²¹. Ces résultats

sont symétriquement opposés à ceux observés parmi les lycées favorisés et les lycéens inscrits en filière générale : la part des élèves qui considèrent leur classe comme bienveillante *augmente* de 49% à 61% dans le premier groupe (+24%), et de 50% à 64% dans le deuxième groupe (+28%).

Au lycée, le fait que l'impact de l'intervention sur la perception de la norme de classe s'améliore avec l'origine sociale des élèves est cohérent avec les enseignements du Graphique 1 : on s'attend en effet à ce que des dynamiques de groupe positives soient plus susceptibles d'émerger dans des classes où l'ouverture initiale des élèves à l'inclusion LGBTI+, qui dépend positivement de l'origine sociale, est plus élevée²². Au collège, la détérioration de la perception de la norme de classe à la suite de l'intervention de SOS homophobie, indépendamment de l'origine sociale des élèves, reflète peut-être que les années « collège » correspondent à un âge où la propension à s'opposer aux discours normatifs est forte, en particulier lorsque ces discours sont véhiculés par des adultes. En d'autres termes, il est possible que certains élèves s'expriment durant l'intervention tiennent des propos hostiles aux personnes LGBTI+ par pure provocation, et donc y compris lorsque ces élèves ne sont pas foncièrement malveillants à l'encontre de ces personnes.

Il est important de souligner que les dynamiques de groupe négatives qui émergent au collège et parmi les lycéens à l'origine sociale modeste sont moins intenses dans les établissements où SOS homophobie est intervenue au moins une fois au cours des cinq dernières années²³. Ce résultat suggère l'importance d'une exposition répétée des élèves à des actions de prévention pour maximiser leur impact.

Conclusions

Améliorer durablement l'ouverture des élèves à l'inclusion LGBTI+ au cours de deux heures d'échanges structurés mais sans tabou est possible. C'est ce que révèle l'expérimentation aléatoire inédite OCDE-SOS homophobie qui bat en brèche deux idées répandues : (i) non, ces interventions ne sont pas trop courtes pour avoir un quelconque impact ; et (ii) non, ce n'est pas parce que des propos homophobes et transphobes peuvent y être exprimés qu'elles sont contreproductives. Certes, des dynamiques de groupes négatives peuvent émerger, mais elles ne sont ni systématiques, ni suffisamment fortes pour dominer l'effet positif des interventions de SOS homophobie.

Ces résultats soulignent la pertinence des actions de sensibilisation auprès des élèves de collège et de lycée pour prévenir le harcèlement anti-LGBTI+. Les associations telles que SOS homophobie sont insuffisamment développées pour les généraliser à l'ensemble des élèves. Mais ces associations pourraient jouer un rôle de premier plan dans la formation du personnel éducatif à qui ces actions seraient confiées. Puisque l'homophobie et la transphobie découlent de normes sexistes, les associations pourraient intervenir dans la formation à l'égalité entre les filles et les garçons, obligatoire pour le personnel éducatif (République française, 2019^[8]). Il faudrait cependant éviter que cette activité de « formation des formateurs », déjà initiée par plusieurs associations, se substitue entièrement à leurs interventions en milieu scolaire : le contact direct des élèves avec des personnes LGBTI+ est une expérience unique que la sensibilisation par les enseignants ne semble pouvoir totalement remplacer. Afin d'en préserver les bénéfices, les élèves pourraient être exposés au moins une fois à une intervention de bénévoles d'associations LGBTI+ au cours de leur scolarité, en donnant la priorité aux établissements où le harcèlement est particulièrement répandu.

Ces pistes pour intensifier la prévention des LGBTI+phobies en milieu scolaire impliquent une meilleure évaluation des besoins et une coordination accrue avec les associations LGBTI+. Un suivi régulier du personnel éducatif formé et du climat scolaire dans les différents établissements du secondaire, ainsi qu'un soutien renforcé aux associations pour les aider à professionnaliser leurs actions, paraissent incontournables.

References

- FRA (2020), *LGBTI-II Survey Data Explorer*, <https://fra.europa.eu/en/data-and-maps/2020/lgbti-survey-data-explorer>. [2]
- IGLYO (2018), *Inclusive Education Report*, <https://www.education-index.org/wp-content/uploads/2018/01/LGBTQI-Inclusive-Education-Report-Preview.pdf> (accessed on 6 February 2019). [3]
- OCDE (2020), *Hors d'atteinte ? La route vers l'intégration des personnes LGBTI*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/a3f24097-fr>. [6]
- OCDE (2019), *Panorama de la société 2019: Les indicateurs sociaux de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/e9e2e91e-fr>. [5]
- OECD (2023), *The Road to LGBTI+ Inclusion in Germany: Progress at the Federal and Länder Levels*, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/977b463a-en>. [7]
- République française (2019), *Convention interministérielle 2019-2024 pour l'égalité entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes dans le système éducatif*. [8]
- UNESCO (2016), *Out in the Open : Education Sector Responses to Violence Based on Sexual Orientation and Gender Identity/expression.*, <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000244756> (accessed on 5 February 2019). [1]
- Valfort, M. (2017), "LGBTI in OECD Countries: A Review", *OECD Social, Employment and Migration Working Papers*, No. 198, OECD Publishing, Paris, <https://doi.org/10.1787/d5d49711-en>. [4]

Annexe

Tableau A1. Les caractéristiques des élèves, des classes et des établissements dans le groupe de contrôle et dans le groupe de traitement sont similaires

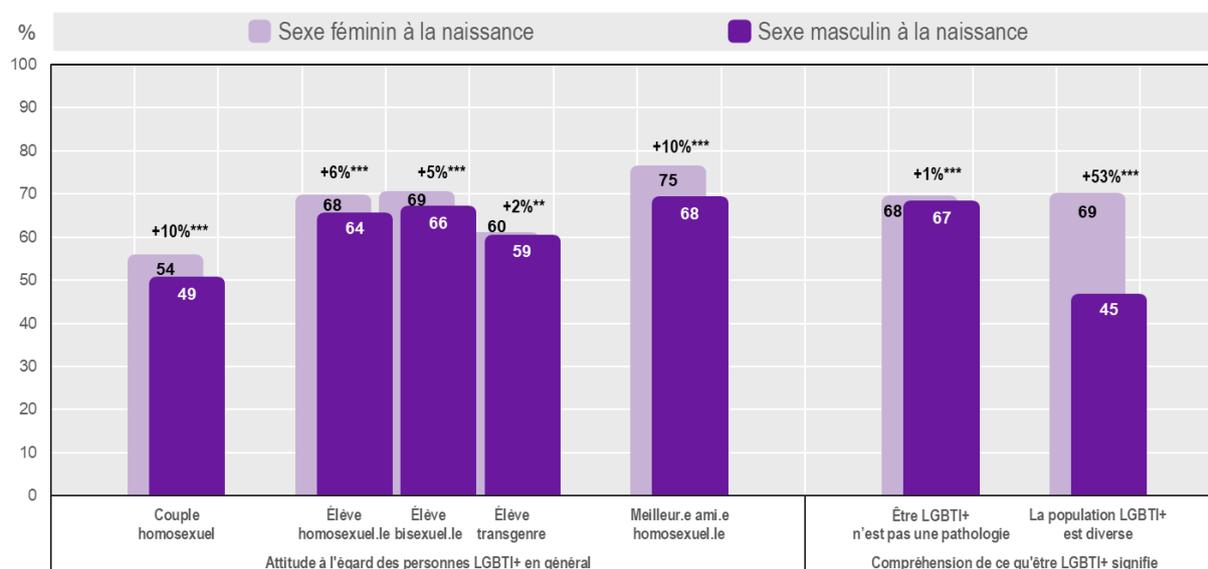
Comparaison des caractéristiques dans le groupe de contrôle et dans le groupe de traitement

| | Groupe de contrôle (C) | Groupe de traitement (T) | La différence entre C et T est-elle statistiquement significative ? |
|---|-----------------------------------|-----------------------------------|---|
| Caractéristiques variant par élève : N=10 356 (N=5 794 dans C et N=4 562 dans T) | | | |
| % de filles parmi les élèves | 49.9% | 49.3% | Non |
| Âge moyen des élèves | 14.9 | 14.7 | Non |
| Caractéristiques variant par classe : N=510 (N=275 dans C et N=235 dans T) | | | |
| % de filles dans la classe | 47.1% | 46.9% | Non |
| % de classes qui appartiennent à la filière générale plutôt qu'à la filière professionnelle ou technologique (pertinent seulement pour les lycées) | 55.8% (N= 95 classes de lycée) | 47.1% (N= 51 classes de lycée) | Non |
| Caractéristiques variant par établissement : N=75 (N=41 dans C et N=34 dans T) | | | |
| % de lycées | 29.3% | 17.6% | Non |
| Origine sociale moyenne des élèves dans l'établissement | 2.1 | 2.0 | Non |
| % d'élèves de nationalité française dans l'établissement | 83.2% | 81.8% | Non |
| % d'établissements localisés à plus de 500 mètres d'un Quartier de la Politique de la Ville | 46.3% | 32.4% | Non |
| % d'établissements qui ne font partie ni d'un réseau d'éducation prioritaire (REP) ni d'un réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) (pertinent seulement pour les collèges) | 48.3% (N= 29 collèges) | 50% (N= 28 collèges) | Non |
| Nombre moyen d'années, au cours des cinq dernières années, où SOS homophobie est intervenue dans l'établissement | 1.3 | 0.7 | Oui (au seuil de confiance de 90%) |
| % d'établissements qui ont participé à l'expérimentation après la pandémie de COVID-19 (2021-2022) plutôt qu'avant cette pandémie (2018-2019 et 2019-2020) | 35.6% | 47.1% | Non |
| % d'établissements localisés dans l'académie de Paris plutôt que dans les académies de Créteil et de Versailles | 19.5% | 14.7% | Non |

Note : Dans la première colonne du tableau, « Quartier de la Politique de la Ville » fait référence à une zone urbaine particulièrement défavorisée et bénéficiant pour cette raison d'un soutien accru de la part des pouvoirs publics (il existe en France environ 1 500 quartiers de la politique de la ville réunissant 5.5 millions d'habitants). Par ailleurs, « réseau d'éducation prioritaire (REP) » et « réseau d'éducation prioritaire renforcé (REP+) » fait référence à la politique d'éducation prioritaire dont l'objectif est de réduire les écarts de réussite liés à l'origine sociale des élèves. Les REP+ concernent les quartiers connaissant les plus grandes difficultés sociales, tandis que les REP concernent des quartiers socialement plus mixtes mais rencontrant néanmoins des difficultés sociales plus significatives que les quartiers situés hors de l'éducation prioritaire. Enfin, l'origine sociale des élèves est mesurée à partir des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves, selon la classification suivante : origine sociale=1 si PCS défavorisées ; origine sociale=2 si PCS moyennes (cette valeur correspond à la moyenne de l'origine sociale dans les établissements de France métropolitaine) ; origine sociale=3 si PCS favorisées ; origine sociale=4 si PCS très favorisées. Dans la dernière colonne du tableau, on étudie la corrélation entre la caractéristique de l'élève/la classe/l'établissement mentionnée dans la première colonne et la probabilité que l'élève/la classe/l'établissement soient affectés au groupe de traitement plutôt qu'au groupe de contrôle. « Non » signifie que la différence entre la valeur moyenne de la caractéristique dans le groupe de contrôle (C) et la valeur moyenne de la caractéristique dans le groupe de traitement (T) n'est pas statistiquement différente de zéro. « Oui » (au seuil de confiance de 90%) signifie qu'on a 90% de chance d'avoir raison en considérant que cette différence entre C et T est statistiquement différente de zéro. Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie pour l'ensemble des caractéristiques, à l'exception de l'origine sociale moyenne des élèves dans l'établissement et de la proportion d'élèves de nationalité française dans l'établissement qui sont issues de la Base centrale Scolarité produite par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP).

Graphique A1. Les personnes LGBTI+ dont le sexe à la naissance est masculin sont plus négativement perçues que les autres en l'absence d'intervention

Variation de la part des élèves ouverts à l'inclusion des personnes LGBTI+, selon que ces personnes LGBTI+ sont de sexe féminin à la naissance (femmes homosexuelles ou bisexuelles et hommes transgenres) ou de sexe masculin à la naissance (hommes homosexuels ou bisexuels et femmes transgenres)

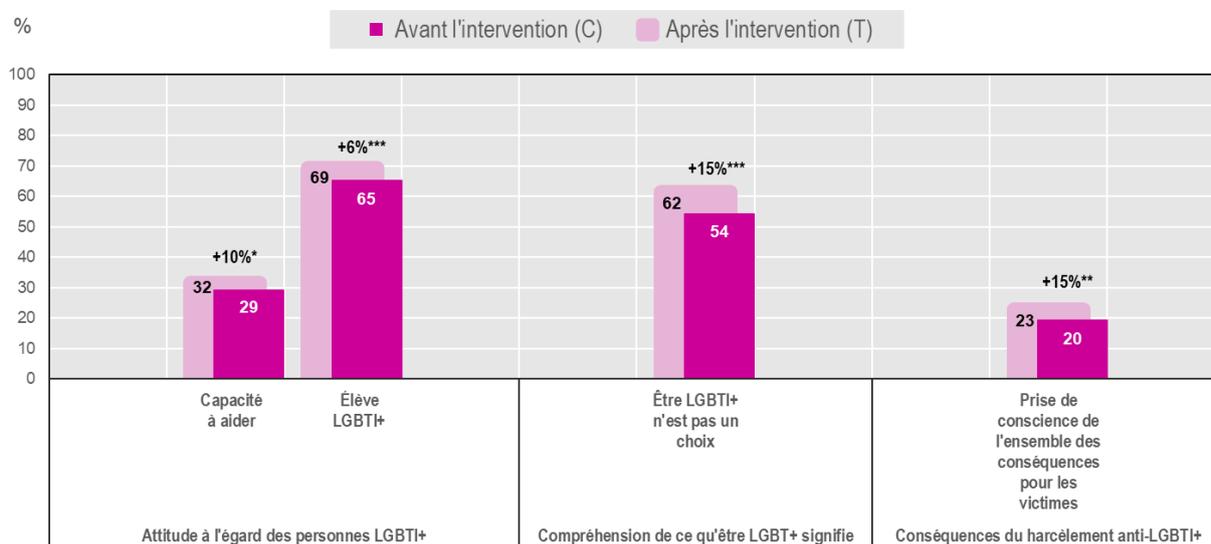


Note : La lecture du graphique est la même pour chaque catégorie de variables (voir l'Encadré 2 pour une définition). Par exemple, concernant la catégorie « Meilleur.e ami.e homosexuel.le », la part des élèves qui considèrent qu'ils resteraient meilleur.e ami.e avec le meilleur ami qui révèle qu'il est homosexuel est de 68%. En comparaison, 75% des élèves (soit 10% de plus) considèrent qu'ils resteraient meilleur.e ami.e avec la meilleure amie qui révèle qu'elle est homosexuelle. ***, **, et * signifie que la différence entre ces deux proportions est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%, 95%, et 90% respectivement. Une absence d'étoile signifie que la différence n'est pas statistiquement différente de zéro.

Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

Graphique A2. Zoom sur l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie dans les lycées

Différence dans la part des lycéens ouverts à l'inclusion LGBTI+, selon qu'ils ont été exposés (groupe de traitement) ou non (groupe de contrôle) à l'intervention de SOS homophobie



Note : Ce graphique présente les quatre dimensions qui sont positivement impactées par l'intervention de SOS homophobie au lycée. La lecture du graphique est la même pour chaque dimension. Par exemple, concernant la catégorie « Être LGBTI+ n'est pas un choix », la part moyenne d'élèves qui ne considèrent pas qu'être homosexuel, bisexuel ou transgenre est un choix est de 54% avant l'intervention de SOS homophobie, mais de 62% après l'intervention (soit 15% de plus). ***, **, et * signifie que la différence entre la proportion dans le groupe de traitement et la proportion dans le groupe de contrôle est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%, 95%, et 90% respectivement. Une absence d'étoile signifie que la différence n'est pas statistiquement différente de zéro.

Source : Données de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

Notes

¹ Cette expérimentation s'est déroulée au cours des trois années scolaires suivantes : 2018-2019, 2019-2020, et 2021-2022. En raison de la pandémie de COVID-19, l'expérimentation a été suspendue du printemps 2020 à l'été 2021 inclus.

² Il fut décidé de ne se concentrer que sur une région de France métropolitaine pour minimiser les coûts de mise en œuvre de l'expérimentation. La région Ile-de-France s'est imposée naturellement : c'est dans cette région que le nombre d'élèves exposés chaque année aux interventions de SOS homophobie est le plus élevé.

³ Ces délais sont eux-mêmes déterminés par tirage au sort. Il est important de souligner que les établissements dont les interventions de SOS homophobie sont programmées après le 15 mai de chaque année scolaire ne peuvent pas faire l'objet d'un tirage au sort : ils sont automatiquement assignés au groupe de contrôle puisque l'organisation de la passation du questionnaire OCDE n'est plus possible au-delà du 15 juin, en raison de la proximité de la fin de l'année scolaire (qui, en fonction des établissements et des niveaux, s'échelonne entre mi-juin et début juillet). Cela dit, ces établissements ne présentent pas des caractéristiques différentes des établissements où l'intervention de SOS homophobie a lieu avant le 15 mai et qui donc font l'objet d'un tirage au sort (les résultats de cette comparaison sont disponibles sur demande). En d'autres termes, le fait de les inclure dans l'analyse n'induit aucun biais.

⁴ Parmi ces 75 établissements, 62 ont participé à une année d'expérimentation, 11 à deux années, et 2 à trois années.

⁵ L'administration du questionnaire de l'OCDE se déroule dans une atmosphère studieuse : dans 88% des classes (totalisant 89% des élèves participant à l'expérimentation), l'assistant de recherche en charge de la passation n'a noté aucun comportement dissipé, comme des bavardages, des ricanements ou des commentaires à voix haute sur certaines questions. Cette qualité de passation est la même dans le groupe de contrôle et dans le groupe de traitement.

⁶ Les taux de participation présentés sont le résultat des ratios suivants : 75/108 (=69%) parmi les collèges et lycées confondus ; 57/75 (=76%) parmi les collèges ; 18/33 (=55%) parmi les lycées.

⁷ Pour renforcer le bien-fondé de l'interprétation des différences de réponses au questionnaire OCDE entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement comme reflétant l'impact de l'intervention de SOS homophobie, des précautions ont été prises pour que les élèves n'aient pas conscience de participer à une expérimentation aléatoire (auquel cas ils peuvent être tentés de manipuler leur réponse au questionnaire OCDE, selon qu'ils sont dans le groupe de contrôle ou dans le groupe de traitement, de façon à générer des résultats qui confirment ou au contraire infirment ce qu'ils pensent être l'hypothèse de recherche des organisateurs de l'expérimentation). Ainsi, le questionnaire OCDE est présenté comme déconnecté de l'intervention de SOS homophobie, que celle-ci se déroule avant (groupe de traitement) ou après (groupe de contrôle) la passation du questionnaire OCDE. Notamment, dans le cadre d'une lettre aux parents distribuée par les établissements en amont de la passation (dont les parents peuvent remplir et signer une section s'ils *refusent* que leur enfant réponde au questionnaire), ce questionnaire est décrit de façon transparente (il est présenté comme « une enquête sur la perception des discriminations » s'inscrivant dans les « actions menées par l'OCDE en vue de prévenir les violences à l'école »), mais sans mention de l'intervention de SOS homophobie.

Ces efforts pour que les élèves ne fassent pas le lien entre le questionnaire OCDE et l'intervention de SOS homophobie semblent avoir fonctionné. Aucun élève dans le groupe de contrôle (où le questionnaire OCDE est administré avant l'intervention de SOS homophobie) n'a fait référence à ce questionnaire auprès des bénévoles de SOS homophobie en charge d'animer l'intervention. Ce dernier point implique que les différences de réponse au questionnaire OCDE entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement ne peuvent donc pas être non plus imputées à des différences de comportement de la part des bénévoles (par exemple des bénévoles plus impliqués face à des classes du groupe de traitement que face à des classes du groupe de contrôle), puisque les bénévoles ne savent pas quelle classe appartient au groupe de contrôle et quelle classe appartient au groupe de traitement (cette information ne leur est ni communiquée par les élèves, ni par aucune partie prenante à l'expérimentation, précisément pour éviter tout biais).

Enfin, l'analyse du taux d'acceptation du questionnaire OCDE (soit la proportion d'élèves dont les parents ne refusent pas qu'ils y participent) confirme que l'administration de ce questionnaire est perçue par les élèves comme déconnectée de l'intervention de SOS homophobie : ce taux d'acceptation est le même (98%) dans les classes du groupe de contrôle et du groupe de traitement.

⁸ La seule exception concerne le nombre moyen d'années, au cours des cinq dernières années, où SOS homophobie est intervenue dans l'établissement. Ce nombre est plus élevé dans le groupe de contrôle (1.3) que dans le groupe de traitement (0.7), sachant que cette différence est statistiquement significative au seuil de confiance de 90%. Si elle n'est pas neutralisée, cette différence peut aboutir à sous-estimer l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie. En effet, en l'absence d'interventions, les élèves des établissements où SOS homophobie est intervenue plus souvent au cours des dernières années présentent une ouverture à l'inclusion LGBTI+ en moyenne plus élevée que les autres (les résultats de cette comparaison sont disponibles sur demande). Pour éviter tout biais, les résultats présentés dans cette note de synthèse reposent sur une analyse économétrique qui permet de neutraliser l'effet des caractéristiques reportées dans le Tableau A1, et notamment l'effet de différences en fonction de ces caractéristiques entre le groupe de contrôle et le groupe de traitement.

⁹ Le questionnaire OCDE est téléchargeable à l'adresse suivante : <http://oe.cd/lgbti-rct2023-fr>

¹⁰ Les six questions qui ne sont pas directement liées à l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ se décomposent en quatre catégories : (i) deux questions introductives (Q1 et Q2) qui permettent une plongée progressive dans le thème de l'inclusion LGBTI+, à travers l'évocation des normes sexistes sous-tendant la répartition inégale du travail domestique et familial d'une part (Q1), et du travail rémunéré d'autre part (Q2), entre les hommes et les femmes au sein des couples hétérosexuels ; (ii) une question (Q12) pour évaluer si l'élève a déjà parlé du sujet de de l'homosexualité, de la bisexualité, ou du fait d'être transgenre avec différents interlocuteurs, dont le personnel scolaire ; (iii) une question (Q20) qui permet de mesurer la perception de la norme de groupe, et notamment la probabilité que l'élève ne considère pas qu'« une personne homosexuelle, bisexuelle ou transgenre [puisse] être victime de rejet au sein de [sa] classe »; (iv) deux questions finales (Q22 et Q23) sur le genre et l'année de naissance de l'élève.

Il est important de souligner que, du début de l'expérimentation (automne 2018) à fin janvier 2019, c'est une version test du questionnaire OCDE, donc soumise à d'éventuelles améliorations, qui a été administrée auprès des élèves. À l'issue de cette phase pilote, qui a révélé une très bonne compréhension du questionnaire par les élèves, seules deux modifications ont été apportées afin de permettre aux élèves d'exprimer des réponses plus précises aux questions posées (un souhait formulé par plusieurs d'entre eux durant la phase pilote). Ces modifications concernent la question Q5 et la question Q18. La question Q5, initialement composée d'une seule question (*Pensez-vous qu'on reconnaît une personne homosexuelle à son « style », c'est-à-dire à ses manières, à sa démarche, ou au type de vêtements qu'elle porte ?*) a été

décomposée en deux questions, de façon à distinguer les femmes lesbiennes (Q5a) des hommes gays (Q5b). Par ailleurs, les instructions associées à la question Q18 autorisaient initialement à n'entourer qu'une seule option de réponse. Après la phase pilote, il est précisé aux élèves qu'ils peuvent entourer plusieurs options de réponse. Pour les questions Q5 et Q18, les résultats présentés dans cette note de synthèse reposent donc sur le questionnaire OCDE postérieur à la phase pilote, c'est-à-dire celui administré auprès des élèves de février 2019 à juin 2022.

¹¹ L'origine sociale des élèves est mesurée à partir des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) des représentants légaux des élèves, selon la classification suivante : origine sociale=1 si PCS défavorisées ; origine sociale=2 si PCS moyennes ; origine sociale=3 si PCS favorisées ; origine sociale=4 si PCS très favorisées. L'origine sociale moyenne au sein des établissements de France métropolitaine est égale à 2.09, ce qui n'est pas statistiquement différent de l'origine sociale moyenne, égale à 2.06, au sein des établissements qui ont participé à l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie.

L'impact du genre et de l'origine sociale sur l'ensemble des établissements est également confirmé si l'on se concentre sur les collèges d'une part, et sur les lycées d'autre part. Au lycée, l'effet positif d'une origine sociale relativement plus élevée persiste également si on utilise comme approximation de l'origine sociale des élèves, non pas la valeur moyenne des professions et catégories socio-professionnelles (PCS) de leurs représentants légaux au niveau de l'établissement, mais la filière dans laquelle ils sont inscrits. Les différences d'origine sociale entre filières sont en effet très importantes (voir la note 20 sur ce point). Plus précisément, l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ est significativement plus forte chez les élèves de la filière générale que chez les élèves de la filière professionnelle ou technologique. Ces résultats sont disponibles sur demande.

¹² Les résultats de cette comparaison sont disponibles sur demande.

¹³ En revanche, nous ne pouvons confirmer un autre résultat bien connu selon lequel l'ouverture à l'inclusion LGBTI+ s'améliore au fil du temps : en l'absence d'intervention, nous n'observons pas d'ouverture à l'inclusion LGBTI+ systématiquement plus élevée lorsqu'elle est mesurée après la pandémie de COVID-19 (soit entre l'automne 2021 et le printemps 2022), plutôt qu'avant cette pandémie (soit entre l'automne 2018 et le printemps 2020). Les résultats de cette comparaison sont disponibles sur demande. Cette absence de résultat est probablement due au fait que le laps de temps qui s'est écoulé entre le début et la fin de l'expérimentation, soit trois ans et demi, est court.

¹⁴ Les résultats de cette comparaison sont disponibles sur demande.

¹⁵ Ce résultat découle du comportement des garçons : leur plus grande réserve à l'égard des personnes LGBTI+ (relativement à ce qu'on observe chez les filles) est d'autant plus forte que ces personnes sont des hommes homosexuels, des hommes bisexuels, ou des femmes transgenres. En comparaison, la plus grande bienveillance des filles à l'égard des personnes LGBTI+ ne dépend pas de façon univoque du sexe à la naissance de ces personnes (les filles perçoivent parfois plus négativement les personnes LGBTI+ lorsque ces personnes sont de sexe masculin plutôt que féminin, et c'est l'inverse d'autres fois). Les résultats de cette comparaison sont disponibles sur demande.

¹⁶ Ces résultats sont disponibles sur demande.

¹⁷ Ces résultats sont disponibles sur demande.

¹⁸ Au lycée, l'intervention augmente également de plus de 10% la proportion d'élèves qui déclarent avoir déjà parlé du sujet de de l'homosexualité, de la bisexualité, ou du fait d'être transgenre avec leur famille, leur meilleur.e ami.e et/ou un.e élève de l'établissement (cette proportion passe de 54% à 60%, une augmentation statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%).

¹⁹ Cette réduction de l'impact positif de l'intervention de SOS homophobie lorsqu'on le mesure trois mois plutôt qu'un mois après n'est statistiquement différente de zéro que pour la catégorie « Ouverture à l'inclusion LGBTI+ » (Lycée) du Graphique 3.

²⁰ À la rentrée scolaire 2019, la part des élèves dont le principal représentant légal est employé, ouvrier ou inactif (hors retraité) est de 37% en première et terminale générales, de 54% en première et terminale technologiques, et de 70% en filière professionnelle (voir le Chapitre 4 de l'édition 2020 de « Repères et Références statistiques » produite par la Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance (DEPP) et par la Sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SD-SIES) : <https://www.education.gouv.fr/reperes-et-references-statistiques-2020-1316>).

²¹ Ces résultats sont disponibles sur demande.

²² Des résultats complémentaires confirment que l'intervention se déroule dans un climat moins serein parmi les lycées défavorisés et les lycéens inscrits en filière professionnelle ou technologique. La part des élèves qui quittent l'intervention en cours de route est de 0.4% dans la filière générale, mais de 3.7% dans la filière professionnelle ou technologique, une différence qui est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 99%. De même, la part des élèves qui quittent l'intervention en cours de route est de 1.6% (resp. 2.6%) dans les lycées où la moyenne des professions et catégories socio-professionnelles des représentants légaux des élèves est supérieure (resp. inférieure) à la moyenne nationale (la différence entre ces deux valeurs n'est cependant pas statistiquement différente de zéro). Ces résultats sont issus des données sur l'intervention que les bénévoles avaient coutume d'enregistrer dans l'intranet de SOS homophobie, avant sa mise à l'arrêt en raison d'un crash informatique au printemps 2020. Les statistiques présentées sont donc tirées des deux premières années de l'expérimentation, et ne couvrent que 267 des 510 classes ayant participé à l'expérimentation.

²³ Cet effet bénéfique d'au moins une intervention de SOS homophobie au cours des cinq dernières années est statistiquement différent de zéro dans l'ensemble des classes où émergent des dynamiques de groupes négatives, à l'exception des classes de collège issues d'établissements où la moyenne des professions et catégories socio-professionnelles des représentants légaux des élèves est supérieure à la moyenne nationale (dans ces classes, l'effet n'est pas statistiquement différent de zéro). Plus précisément, alors que l'intervention dégrade la perception de la norme de groupe dans les collèges et lycées défavorisés (i.e. dont l'origine sociale moyenne est inférieure à la moyenne nationale) de 21% en l'absence d'interventions de SOS homophobie au cours des cinq dernières années, l'intervention *améliore* cette perception de 6% dans les établissements où SOS homophobie est intervenue au moins une fois (la différence entre ces deux effets est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 95%). On obtient des résultats similaires si, au lieu de se concentrer sur les collèges et lycées défavorisés, on étudie la situation dans les collèges défavorisés et dans les classes de lycée issues de la filière professionnelle ou technologique. Au sein de cet échantillon, alors que l'intervention de SOS homophobie dégrade la perception de la norme de groupe de 26% en l'absence d'interventions de SOS homophobie au cours des cinq dernières années, l'intervention est sans impact sur cette perception dans les établissements où SOS homophobie est intervenue au moins une fois (la différence entre ces deux effets est statistiquement différente de zéro au seuil de confiance de 95%).

Remerciements

Nous remercions vivement le ministère de l'Éducation français – et notamment la direction générale de l'enseignement scolaire (DGESCO) – ainsi que la Délégation Interministérielle à la Lutte Contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT (DILCRAH) pour leur soutien institutionnel et financier.

Nous éprouvons également une profonde gratitude à l'égard de tous les bénévoles de SOS homophobie qui ont œuvré sans relâche à la réussite de l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie. En particulier, l'aide apportée par un groupe de bénévoles à la rédaction du questionnaire OCDE, dans le cadre de nombreuses réunions en soirée organisées en amont de la signature formelle du partenariat entre l'OCDE et SOS homophobie, a été extrêmement précieuse. Nous sommes également particulièrement reconnaissants à Franck Bocquier (Co-référent « Interventions en Milieu Scolaire » en Ile-de-France), Nicolas Certes (Secrétaire national de SOS homophobie), Joël Deumier (Co-président de SOS homophobie depuis avril 2023), Véronique Godet (Co-présidente de SOS homophobie depuis avril 2023) et Lucile Jomat (Présidente de SOS homophobie d'avril 2021 à avril 2023) pour leur soutien déterminant durant la finalisation de l'étude.

Enfin, nous remercions très chaleureusement les deux assistants de recherche qui nous ont aidés à mettre en œuvre l'expérimentation aléatoire OCDE-SOS homophobie, en prenant en charge la relation avec les établissements, l'administration du questionnaire OCDE dans les classes, et la saisie des réponses des élèves : Komivi Seshie (de l'automne 2018 au printemps 2020) et Roman Perdomo (de l'automne 2021 à l'été 2022). La qualité de cette expérimentation aléatoire doit beaucoup à leur remarquable travail.

Source

Veuillez citer ce document comme suit :

OCDE (2023), « Lutter contre l'homophobie et la transphobie à l'école – Une évaluation d'impact inédite », OCDE, Paris, <http://oe.cd/lgbti-rct2023-fr>

Personnes à contacter

Stéphane CARCILLO (✉ stephane.carcillo@oecd.org)

Marie-Anne VALFORT (✉ marie-anne.valfort@oecd.org)

Pedro VERGARA MERINO (✉ pedro.vergaramerino@ensae.fr)

🐦 [@OECD_Social](https://twitter.com/OECD_Social)

La présente synthèse ne reflète pas nécessairement les positions officielles de l'OCDE ou de ses pays membres. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont utilisés sont ceux des auteurs.

Ce document ainsi que les cartes qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

L'utilisation de ce document, sous forme numérique ou imprimée, est régie par les conditions générales d'utilisation consultables à l'adresse : <http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation/>.